

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

25/07/2022

N° E22000047 /87 COM EOL 23

LA PREMIERE CONSEILLERE DU TRIBUNAL
ADMINISTRATIF

Vu enregistrée le 20/07/2022, la lettre par laquelle la préfète de la Creuse demande la désignation d'un commissaire enquêteur ou d'une commission d'enquête en vue de procéder à une enquête publique relative au dossier déposé par la Sas "Centrale Eolienne Mont de Transet-E3" concernant une demande d'autorisation environnementale relative à l'implantation d'un parc éolien constitué d'un aérogénérateur et d'un poste de livraison, sur le territoire de la commune de Mansat-la-Courrière ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2022 ;

Vu la décision du président du Tribunal administratif de Limoges en date du 20 décembre 2021 donnant à Mme Hélène Siquier, première conseillère déléguée à l'effet de procéder aux désignations des commissaires enquêteurs.

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est constitué pour le projet susvisé une commission d'enquête composée ainsi qu'il suit :

Président :

Monsieur Dominique Bergot

En cas de défaillance de Monsieur Dominique Bergot, la présidence de la commission d'enquête sera assurée par Madame Odile Lasbas-Bertholet.

Membres titulaires :

Madame Odile Labas-Bertholet

Monsieur Jean Benoit

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, les membres de la commission d'enquête sont autorisés à utiliser leur véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée à la préfète de la Creuse, aux membres de la commission d'enquête et à la Sas « Centrale Eolienne Mont de Transet-E3 ».

Fait à Limoges, le 25/07/2022

POUR Expédition Conforme,
Le Greffier en Chef.



P/Le Président empêché,
le magistrat présent le plus ancien
dans l'ordre du tableau

Hélène SIQUIER

Sylvie CHATANDEAU